

# LA HALLE DE MILLY-LA-FORET Accueille le Club Ford

PARTENAIRE

GARAGE DU MOULIN  
Agent Officiel Ford  
2, rue des Carriers-Italiens  
91350 GRIGNY  
Tél : 01 69 06 73 43  
garagedumoulin@yahoo.fr



## BALADE EN ESSONNE - DIMANCHE 1er AVRIL 2012

Le Club Obsolète Ford France (COFF) organise un rallye promenade d'une journée en Essonne le Dimanche 1er Avril 2012. Ce rallye est ouvert à l'ensemble des modèles de la marque (des Ford T aux Ford A, jusqu'aux derniers modèles âgés de plus de 30ans des Mustang, Anglia, etc...) ainsi qu'aux marques historiques du constructeur : Matford, Mercury, Lincoln.

Rendez-vous à 9h00 le Dimanche 1er Avril 2012, chez l'Agent Officiel Ford, « le Garage du Moulin », situé 2, rue des Carriers Italiens 91350 Grigny (Un plan d'accès sera communiqué)

Au programme : Balade en direction de Milly la forêt , visite du centre ville de Milly la forêt, déjeuner sur place .  
Petites routes d' Essonne l'après midi jusqu'au domaine de Belesbat à Boutigny sur Essonne ou nous « prendrons un verre » avant de nous quitter . Au total 100 km environ. Pour plus d'informations : contact 06 60 67 41 10

### - BULLETIN DE PARTICIPATION -

(A retourner au trésorier adjoint avec votre règlement, à l'ordre du COFF, au plus tard : le 15 mars 2012 \*)

Adresse : Paul Le Tacon 110 rue du Général de Gaulle 91240 Saint Michel sur Orge

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

Ville : ..... Tél : ..... Portable : .....

E-mail : .....

**Je souhaite participer à la sortie du 1<sup>er</sup> Avril 2012 , dans l'Essonne, avec le véhicule suivant :**

Marque : ..... Modèle : ..... Année : .....

N° d'immatriculation : ..... Cie Assurance : .....

Police n° .....

**Prix par personne : 39 € Adhérent - Non adhérent : 49 €**  
**Nombre de personne : ..... X ..... = ..... € A REGLER**

\* En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et je m'engage à respecter les règles du code de la routes, et les consignes sur l'alcool au volant. J'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photographique. \* En cas de désistement les frais ne seront pas remboursés